

Charte de conduite au sein de l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme de la Ville de Liège

Règles	Sanctions
<p>1) J'arrive à l'heure le matin et à chaque heure de la journée. PS: La porte est fermée à la sonnerie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lorsque j'arrive en retard, au-delà de 5 minutes, je me présente au bureau des éducateurs et attends la sonnerie de l'heure suivante avant de réintégrer les cours. - 2 arrivées tardives = - 1 comportement
<p>2) Je viens tous les jours à l'école.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lorsque je suis malade, je présente mon certificat ou mon mot à l'éducateur responsable. Je présente spontanément à tous les professeurs concernés la retranscription. - Si je dépasse la limite légale de 4 journées d'absence hors CM, un courrier est envoyé à la maison. Pour le 1er degré, les parents sont convoqués par la direction.
<p>3) L'élève qui</p> <ul style="list-style-type: none"> - n'est pas en possession de son journal de classe - n'a pas son journal de classe en ordre - perd son journal de classe et/ou sa carte magnétique et/ou livres prêtés - refuse de présenter son journal de classe lorsque le professeur le demande 	<ul style="list-style-type: none"> - -1 dans le journal de classe. - -5 à la première vérification, et plus en fonction des remarques du titulaire - frais d'achat pour son remplacement plus remise en ordre rapidement (délai appréciable par l'équipe éducative) - rapport disciplinaire
<p>4) Je fais mes devoirs et viens avec mon matériel adéquat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Devoir non fait ou pas de matériel = -5 dans le journal de classe. - En cas de récidives, les parents des élèves du 1er degré sont avertis par téléphone, les élèves du 2ème degré sont sanctionnés d'un rapport de discipline.
<p>A l'annexe Maghin</p> <p>5) Je me range à la fin de chaque heure de cours. Je ne crie pas et ne traîne pas dans les couloirs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Si je ne me trouve pas à l'emplacement exact de mon rang, je suis exclu et vais faire un travail à l'étude.
<p>6) Je porte une tenue vestimentaire conforme au ROI.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Si je viens avec une tenue non adéquate (training, jean troué, short, décolleté, jupe trop courte, ...) je me trouve dans l'obligation de porter le tablier fourni par l'école.
<p>7) Je ne mange pas et ne bois pas en classe (à l'exception d'eau en bouteille en demandant la permission avant).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En cas de non-respect: -5 dans le journal de classe.

8) Je ne fume ni dans l'école, ni devant l'école pendant les heures de cours et interours.	- Si je suis pris entrain de fumer, mes parents sont prévenus et j'ai 1h de retenue.
9) Je ne crée pas d'attroupement devant l'école. Je ne stationne pas sur les marches de l'école. Le matin, je rentre dans l'école; après les cours, je rentre directement chez moi.	- Dans le cas contraire, -1 dans le journal de classe. - Récidives: les parents sont prévenus.
10) Je ne m'absente pas aux cours.	- Toute absence doit être justifiée. Je dois me mettre en ordre avant le cours suivant.
11) Toute absence à une évaluation prévue sera justifiée par une excuse valable (ex. CM).	- Dans le cas contraire "0" pour l'évaluation.
12) J'adopte un comportement exemplaire.	- A partir de -5 dans le journal de classe = 1h de retenue . - Lorsque les points dans le journal arrivent en dessous de la moitié, un rapport est adressé à la direction et 3h de retenue avec un travail d'intérêt général .
13) Je réponds poliment et sans grossièreté. Je n'insulte ni le personnel (professeurs, éducateurs, femmes de service,), ni les élèves.	- Sanction de -5 dans le journal. - En cas de récidive, rapport de discipline.
14) Je ne fais pas l'apologie du suicide, de la scarification ou autres comportement du même genre.	- Une aide du PMS sera proposée. - Les parents seront informés.
15) Je ne suis pas sous emprise de drogue(s) ou d'alcool. Je n'amène pas de produits illicites à l'école.	- Toute possession de drogue(s) ou alcool au sein ou aux abords de l'établissement = procédure disciplinaire légale engagée . - Convocation des parents. - Communication des faits à la police.
16) J'ai une attitude exemplaire à l'école et en dehors. J'ai une utilisation modérée et réfléchie des réseaux sociaux.	- Tout acte de harcèlement sera renseigné par un rapport à la direction et une procédure disciplinaire serait engagée.
17) Je respecte le droit à l'image et à la déconnexion de chacun.	- Si je filme ou photographie une personne à son insu, celle-ci est en droit de porter plainte à la police.
18) Je n'utilise pas mon GSM en classe sans l'autorisation du professeur.	- En cas de non respect: -5 dans le journal de classe et 1h de retenue . - En cas de récidive, rapport de discipline.
19) Toute dégradation et/ou tout manquement à la propreté des locaux.	- Avertissements des parents. - -2 dans le journal de classe - Frais de réparations ou de remise en état mis à charge du ou des responsables.
20) Je vais aux toilettes uniquement pendant les récréations et les interours.	- En cas d'urgence le professeur appréciera la situation.

21) Au temps de midi, je ne sors de l'école qu'avec une autorisation noté dans mon journal de classe.	- Quand je suis libéré plus tôt, je me rends au bureau afin de noter la sortie autorisée. Je ne quitte pas l'établissement avant dans le cas contraire = 1h de retenue.
22) Lors des sorties et visites en dehors de l'école, suivre les instructions du professeur responsable et avoir un comportement irréprochable sur le trajet entre l'école et le lieu de visite et sur le lieu de visite.	- rapport disciplinaire
23) Pendant les évaluations et les examens, seul le matériel nécessaire est accepté.	- reprise de l'évaluation/examen



Lorsque la note de comportement atteint "0", l'élève sera sanctionné d'un jour d'exclusion; effectué de 8h15 à 16h50 au bâtiment central.

Règles de classe

1. Je dis bonjour et au revoir.
2. J'attends debout et en silence, avant que le professeur m'autorise à m'asseoir.
3. Je ne mange pas, ne bois pas (exception eau) et ne mâche pas de chewing-gum.
4. Je ne charge pas mon téléphone en classe.
5. Je demande la permission pour me lever pendant le cours.
6. Quand je suis en retard, je présente mes excuses.
7. Je reste droit sur ma chaise.
8. J'enlève ma veste et pose mon sac à terre.
9. Je respecte le matériel.
10. Je lève le doigt avant de m'exprimer.

L'élève majeure ou la personne investie dans l'autorité parentale pour l'élève mineur s'engage à respecter cette présente charte afin d'optimiser les conditions de travail du vivre ensemble et d'apprentissage au sein de l'établissement.

Signature de l'élève,

Signature du responsable de l'élève,